

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIS BERGERON, président  
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire  
Mme GISÈLE GRANDBOIS, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LES ENJEUX LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION  
DU GAZ DE SCHISTE DANS LE SHALE D'UTICA  
DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 1

---

Séance tenue le 2 juin 2014 à 19 h  
Salle Théâtre La Scène  
300, rue de la Concorde Nord  
Saint-Hyacinthe

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 2 JUIN 2014	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
Mme LOUISE MORAND.....	5
ENVIRONNEMENT JEUNESSE .....	6
M. Jérôme Normand	
Mme Catherine Gauthier	
M. Loïc Blancquaert	
QUESTERRE ENERGY CORPORATION .....	14
M. Peder Paus	
M. Michael Binnion	
Mme LISE HOULE .....	20
COMITÉ NON-SCHISTE LA PRÉSENTATION.....	22
Mme Line Fredette	
Mme Denise Lamontagne	
M. Gérard Montpetit	
REPRISE DE LA SÉANCE	
ASSOCIATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DU QUÉBEC.....	30
M. Michael Binnion	
M. ALBERT GEUZAINÉ .....	40
CONSEIL TRADITIONNEL KAIENKÉHA:KA .....	47
M. Stone Iwaasa	
M. Stuart Myiow Junior	
M. Stuart Myiow Senior	
Mme Edith Mora	
DROIT DE RECTIFICATION .....	56
M. Jacques Tétreault	
MOT DE LA FIN .....	56

---

**SÉANCE DU 2 JUIN 2014  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Mesdames et messieurs bonsoir! Bienvenue à cette première semaine de la deuxième partie de l'audience publique portant sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent.

10

Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet au moyen de la webdiffusion audio.

15

Mon nom est Denis Bergeron et je préside cette commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

20

Voici le mandat que la BAPE a reçu du ministre en date du 30 janvier 2014. Cette lettre est adressée au président du Bureau d'audiences publiques, monsieur Pierre Baril, je cite :

25

«En février 2013, j'annonçais mon intention de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il réalise une consultation élargie dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste considérant l'intérêt que suscite cette question dans la population.

30

«En conséquence et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au BAPE de faire enquête et de tenir une audience publique à la suite des travaux du Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste qui ont mené à la réalisation d'une série d'études et à un rapport final incluant les constats ciblés par les experts du Comité.

35

«Plus spécifiquement, je demande au BAPE de tenir des consultations publiques sur les enjeux que soulèvent l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite, afin d'éclairer, dans une perspective de développement durable, le gouvernement dans sa réflexion sur cette filière énergétique.

40

«Le mandat du BAPE débutera le 31 mars et le rapport d'enquête et d'audience publique devra m'être remis au plus tard le 28 novembre 2014.»

Et c'est signé Yves-François Blanchet.

45 Pour réaliser son mandat, la Commission est appuyée dans ses travaux par deux (2) commissaires, madame Gisèle Grandbois et monsieur John Haemmerli.

50 Elle est également assistée par une équipe d'analystes dont monsieur Vincent Carbonnelle et madame Marie Conilh De Beyssac qui sont présents ici ce soir, ainsi que par madame Marie-Josée Harvey qui est coordonnatrice et responsable du secrétariat de la Commission, ainsi que par madame Julie Olivier qui est conseillère en communication.

55 Nous sommes également accompagnés d'une équipe du Centre de services partagés composée de monsieur Richard Grenier et Yves Clavet, responsables de l'organisation technique, de la logistique et de la sonorisation.

60 Tous les propos de cette deuxième partie de l'audience seront enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx, sténographe officielle. La transcription de la séance de ce soir et celle des autres séances de cette deuxième partie seront accessibles dans un délai d'environ une semaine après leur tenue dans les centres de documentation, par Internet et aux centres de consultation dont vous trouverez la liste à l'arrière de la salle, et également sur le site Web du BAPE.

65 Nous avons tenu, du 31 mars au 17 avril derniers, la première partie de l'audience publique. Cet exercice se voulait un effort de diffusion et de vulgarisation des études réalisées dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique, afin de permettre aux citoyens de mieux s'orienter dans l'ensemble de la documentation déposée.

70 Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions sur le dossier, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions et de proposer des modifications.

75 Le déroulement de la séance est le suivant! Nous demanderons aux personnes qui ont fait connaître leur intention de présenter un mémoire, avant le 16 mai dernier, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour aviser de leur présence, afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes, et je serai rigoureux sur le temps de présentation, compte tenu du nombre de personnes qui souhaitent s'exprimer devant la Commission. Alors je demanderais à tous les gens qui vont venir présenter leur point de vue de respecter ce délai.

80 Au besoin, la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs du mémoire afin de préciser, si besoin est, leur point de vue.

85 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

90 Au cours de cette deuxième partie d'audience, les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Elles ont toutefois été invitées à assister aux séances publiques et à prendre connaissance des points de vue exprimés.

95 Neuf (9) présentations sont prévues à l'horaire de cette soirée.

Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles sont disponibles dans le site Web du BAPE.

95 Elles sont aussi contenues dans un document disponible à l'accueil. Ces règles de participation portent notamment sur le respect du droit d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux. Je me réserve donc le droit d'interrompre une présentation qui ne respecterait pas ces règles.

100 Respecter ces règles constitue également la meilleure façon d'éviter d'éventuelles poursuites.

105 Nous souhaitons vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein au moment de la présentation des mémoires. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

110 Nous vous soulignons que vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Ce droit doit toutefois servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres.

115 Il ne s'agit donc pas de débattre de positions exprimées, mais bien de corriger des données factuelles qui sont erronées. Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durée ou de toute autre donnée ou événement précis.

Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la salle. Les personnes qui sont inscrites seront invitées à intervenir à la fin de chaque séance. Leurs propos devront être brefs et factuels.

120 Les rectifications pourront aussi se faire par écrit jusqu'à une semaine après la fin de la deuxième partie.

125 À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la Commission poursuivra son enquête. Le cas échéant, les questions supplémentaires de la Commission et les réponses obtenues seront déposées dans les centres de documentation et dans le site Web du BAPE et pourront être consultées gratuitement par Internet, ainsi qu'aux centres de consultation régionaux.

130 La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que des constatations et de l'analyse de la Commission concernant le dossier à l'étude.

135 Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 28 novembre 2014. Par la suite, le ministre disposera de soixante (60) jours pour le rendre public.

140 Les documents déposés au cours de l'audience et les transcriptions sont et seront disponibles dans les centres de documentation ainsi que dans le site Web du Bureau d'audiences publiques et pourront être consultés par Internet, aux différents centres de consultation de la région. L'adresse de ces centres est également disponible à l'arrière de la salle.

145 Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission d'enquête sera rendue publique et accessible à la consultation publique.

150 Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni d'une Déclaration de services aux citoyens et que l'organisme met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts.

155 Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire disponible sur les chaises ainsi qu'à l'entrée de la salle et de le remettre au secrétariat avant de quitter. Votre opinion à l'égard de nos services est essentielle pour nous et je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour répondre à notre questionnaire.

---

160

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
LOUISE MORAND**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

165

J'inviterais maintenant le premier intervenant à venir présenter son mémoire, j'inviterais la MRC des Maskoutains s'il vous plaît à venir présenter son mémoire. Alors la MRC des Maskoutains n'est pas encore arrivée!

170

Je vais passer au deuxième interlocuteur qui est madame Louise Morand s'il vous plaît.

Bonsoir madame.

**PAR Mme LOUISE MORAND :**

175

Bonsoir.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, «Je suis une résidente...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... très préoccupée...»)**

180

Extrêmement préoccupée.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... par le fait que...»)**

185

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

190

Madame Morand, je vous remercie beaucoup.

Est-ce que mes collègues ont des questions à madame Morand?

Alors merci beaucoup de votre opinion, madame Morand, et de votre contribution aux travaux de la Commission.

195

S'il vous plaît, s'il vous plaît! J'ai bien précisé que dans le cadre de la présentation des mémoires, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation. Je crois que les gens connaissent la règle, alors je vous demanderais, s'il vous plaît, le respect envers les gens qui

200 viennent écouter, qui viennent entendre. Alors je demanderais simplement qu'on soit attentif et qu'on s'abstienne de manifestations.

---

## 205 ENVIRONNEMENT JEUNESSE

### 205 PAR LE PRÉSIDENT :

J'inviterais maintenant Environnement Jeunesse à venir présenter son mémoire s'il vous plaît.

210 Bonsoir. Pour les besoins de transcription, je vous inviterais à vous présenter s'il vous plaît.

### 215 PAR M. JÉRÔME NORMAND :

Parfait. Je suis Jérôme Normand, directeur général d'Environnement Jeunesse; je suis accompagné de deux (2) collègues au conseil d'administration : à ma droite, Loïc Blancquaert qui est administrateur et à ma gauche, Catherine Gauthier qui est vice-présidente administratrice politique et communication.

220 Merci de me recevoir ce soir dans ce magnifique endroit! On va tenter de vous résumer, de manière très succincte, à trois (3), en trois (3) grandes parties, notre mémoire.

Rapidement, une présentation d'Environnement Jeunesse!

225 On est un organisme d'éducation relative à l'environnement national, donc qui couvre tout le Québec, qui est implanté depuis 1979, qui comporte plus de mille (1000) membres, individuels et collectifs.

230 On axe nos interventions dans trois (3) grands volets qui sont l'éducation citoyenne et la mobilisation, la formation en milieu scolaire, donc on donne plus de trois cents (300) ateliers annuellement directement dans les classes sur les grandes thématiques environnementales et finalement, on mène des projets de grande envergure avec les jeunes partout au Québec.

235 En guise de remarques préliminaires, d'abord Environnement Jeunesse trouve qu'il aurait été préférable d'étendre évidemment le mandat du BAPE à toute activité touchant les hydrocarbures, notamment le gaz et le pétrole de schiste qu'on retrouve dans les shales. En outre, dans un souci de respect de l'environnement et des citoyens, le mandat aurait dû couvrir, selon nous, l'ensemble du territoire québécois, incluant l'île d'Anticosti.



240 On souhaite vous rappeler aussi qu'en février dernier, à l'Assemblée nationale, dans le cadre  
des travaux de la Commission des transports et de l'environnement, Environnement Jeunesse  
rappelait que les réserves mondiales prouvées de pétrole et de gaz outrepassent déjà amplement,  
en contenu carbone, le budget carbone mondial au XXI<sup>e</sup> siècle.

245 Ce que ça veut dire, ça, c'est que pour éviter des changements climatiques catastrophiques  
irréversibles, les deux tiers des réserves prouvées de pétrole et de gaz doivent rester dans le sol,  
elles sont imbrûlables.

250 Dans un tel contexte de surabondance face aux limites physiques de l'atmosphère,  
l'exploration de nouveaux combustibles fossiles tel le gaz de schiste devient évidemment  
difficilement justifiable.

255 En guise d'intro, en comparant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste à une  
transformation du Québec en fromage plein de trous, donc vous avez vu le dessus de notre  
mémoire, Environnement Jeunesse souhaite clairement identifier son opposition à la multiplication  
des puits de forage et des mines dans l'ensemble de la province, et donc notre recommandation  
principale, c'est que!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe)**

260 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, fin)**

Notre mémoire est séparé en trois (3) grandes sections : impacts environnementaux,  
questions économiques et gouvernance et politique.

265 Dans les impacts environnementaux, on touche à la question de l'eau, les changements  
climatiques entre autres.

270 Pour ce qui est de l'eau, évidemment, on prône le principe de précaution inhérent à la Loi sur  
le développement durable.

La question de l'approvisionnement en eau reste selon nous très préoccupante avec une  
variation possible.

275 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «La question...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... grande échelle.»)**

280 Également la réactivité des contaminants naturels qui sont déjà présents dans le shale d'Utica, avec les additifs chimiques des eaux de fracturation, est encore très mal documentée. Il apparaît désormais clair que le traitement des eaux de reflux pose également problème, étant donné le manque de méthodes et d'infrastructures adéquates, puis on se demande qui assumerait les coûts de traitement et quel territoire serait utilisé à cette fin!

285 Pour ce qui est donc d'une recommandation par rapport à l'eau, on recommande, comme je le disais, le principe de précaution et :

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Considérant...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... déjà creusés.»)**

290 Pour ce qui est des gaz à effet de serre!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, partie 1.2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... l'industrie du gaz...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... à plus long terme.»)**

Je vais maintenant passer la parole à Loïc pour la partie sur la santé humaine.

300 **PAR M. LOÏC BLANCQUAERT :**

305 Bonsoir. L'industrie des gaz de schiste est une industrie à fortes externalités donc qui impacte notamment la santé humaine. L'émission de particules, d'oxyde d'azote et d'oxyde de soufre peut causer des troubles cardiorespiratoires dans la population qui se trouve dans un rayon d'un kilomètre (1 km) d'un puits de gaz de schiste, donc ces coûts-là, ça se répercute sur les soins de santé.

310 De plus, d'autres externalités qui sont associées à cette industrie, on compte les risques associés à des accidents de déversement, des fuites, des incendies liés à la manipulation et au transport d'hydrocarbures.

Ce genre d'externalités là, normalement, n'est pas pris en compte dans la plupart des études.

315 À notre avis, l'exploration présente les mêmes risques que l'exploitation, seulement à une échelle moindre. Lorsqu'on parle d'exploration, on parle de l'aménagement des voies d'accès, le

forage de puits, la fracturation et un essai de production, incluant le traitement de boues, de déblais de forage et des eaux usées.

320           Quels sont ces risques associés à ces activités! Premièrement, les fuites de méthane, l'augmentation des transports et des émissions de GES y étant associés, les émissions de polluants dans l'air et dans l'eau, la pollution sonore et lumineuse, le stress, le sentiment de perte de contrôle et les risques d'accidents routiers et de déversement.

325           Maintenant, j'aimerais vous entretenir sur les questions économiques reliées à l'exploitation des gaz de schiste.

330           Tout d'abord, il y a plusieurs études qui indiquent que si on prend une même somme d'argent, disons un million de dollars (1 M\$), et on l'investit dans les énergies dites renouvelables, ça va créer de quatre (4) à sept (7) fois plus d'emplois que dans le secteur des énergies fossiles.

335           Par la suite, dans le rapport de synthèse du Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste, rendu public récemment, on indique bien que compte tenu du prix du gaz naturel sur le marché actuellement, la rentabilité n'est pas au rendez-vous, pour ce qui est du développement de cette industrie ici au Québec dans la vallée du Saint-Laurent.

340           Donc ceci étant dit et accepté, même reconnu, nous nous demandons pourquoi l'État québécois continue à subventionner l'industrie des gaz de schiste par le biais du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Donc ce crédit d'impôt, tel que je l'ai dit, est un crédit d'impôt remboursable, donc vite vite, ça veut dire que si la compagnie qui fait de l'exploration ne paie pas d'impôt, le gouvernement va lui signer un chèque. Donc, ces frais-là, ça peut représenter jusqu'à trente-cinq pour cent (35 %) des frais engagés admissibles d'exploration.

345           En termes de montant d'argent, ça a représenté, selon les chiffres de 2012, cent quatre-vingts millions (180 M\$) de dépenses fiscales, en augmentation de trente millions (30 M\$) par rapport aux chiffres de l'année précédente, 2011, qui étaient de cent cinquante millions (150 M\$).

350           Bien sûr, ces chiffres-là, ça inclut les compagnies minières et non pas seulement gazières, mais le principe de rationalité économique veut qu'on arrête de subventionner une industrie qui est non rentable, alors même que la situation économique demeure précaire et que les contribuables sont appelés à faire des sacrifices douloureux pour atteindre l'équilibre budgétaire. Merci.

**PAR Mme CATHERINE GAUTHIER :**

355           Je vais maintenant poursuivre en discutant des enjeux en fait qui touchent davantage à la gouvernance et aux politiques du gouvernement du Québec.

360 En fait, on souhaiterait voir une vision qui soit plus cohérente au niveau de l'énergie, du développement énergétique du Québec, pour éviter une gestion à la pièce, et plutôt opter pour une stratégie à long terme. Lorsqu'on parle de long terme, on parle pas seulement de quatre (4) ou cinq (5) ans, mais bien d'horizon beaucoup plus grand, de plusieurs décennies même. Alors c'est une des premières recommandations qu'on a à faire en ce sens.

365 Et une vision cohérente et ambitieuse, ça passe notamment par le respect de six (6) éléments clés que nous avons soulevés dans notre mémoire. Le premier est l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Nous l'avons mentionné un peu plus tôt. Pour nous, l'exploitation et l'exploration du gaz de schiste seraient une aberration dans le contexte climatique actuel.

370 Deuxièmement, nous souhaitons aussi voir le Québec s'enligner vers une réduction de la consommation d'hydrocarbures et nous recommandons d'ailleurs au gouvernement de se doter d'un plan d'action pour ce faire.

375 Troisièmement, il convient de rappeler la Loi sur le développement durable qui est une loi qui a été adoptée à l'unanimité en 2006 à l'Assemblée nationale et qui a préséance sur toutes les décisions du gouvernement, mais qui ne semble malheureusement pas être intégrée dans tous les processus décisionnels.

380 Parmi ces principes, il doit y avoir un souci d'équité intra et intergénérationnelle, ainsi que d'éthique et de solidarité sociale, de même que le respect des principes de précaution, comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt.

385 Quatrièmement, le Québec lançait en janvier dernier une bourse du carbone avec la Californie, et nous souhaiterions voir le développement du marché du carbone. Et en ce sens, il est probable que les frais encourus par l'exploitation de la filière gazière, du gaz de schiste, fassent hausser les tarifs du gaz de schiste et viennent donc encore miner sa rentabilité économique.

390 Cinquièmement, il faut dire que l'État québécois se distingue par son leadership environnemental, le Québec a réussi à atteindre sa cible de Kyoto, et nous souhaiterions voir des efforts se poursuivre en ce sens et la mise en œuvre, par exemple, de la stratégie d'électrification des transports pourrait être une voie très intéressante et l'abandon justement de la filière du gaz de schiste lancera un signal très fort pour montrer que le Québec est véritablement un leader dans la lutte aux changements climatiques.

395 Finalement, comme sixième point, le déploiement de la stratégie de mobilité durable serait une avenue très intéressante, et cette stratégie permet d'ailleurs une planification intégrée au niveau de l'aménagement du territoire, ainsi que du transport. Et, à notre avis, cette stratégie représente un bon exemple de cohérence dans les politiques du gouvernement.

400 Maintenant, quant au pouvoir des citoyens de s'exprimer, eh bien, pour revenir sur la Loi sur le développement durable, elle comprend un principe d'accès au savoir selon lequel le gouvernement doit favoriser l'éducation et l'accès à l'information dans les enjeux de développement durable.

405 Cependant, la transparence va bien au-delà du simple accès à l'information. Par exemple, les citoyens doivent être tenus informés de l'ensemble des processus décisionnels et bien savoir à quelle étape du processus on est rendu pour qu'en fait, les citoyens soient assurés que leurs opinions, leurs idées, leurs recommandations soient bien prises en compte, et que ce soit plus facile également de suivre les processus de savoir où on est rendu. Donc il y aurait peut-être des modifications en ce sens pour faciliter la compréhension du processus qui pourraient être apportées.

410 Et peut-être plus concrètement sur la mission d'Environnement Jeunesse, notre mission est de faire de l'éducation environnementale, et nous considérons que cette éducation environnementale pourrait être davantage intégrée et aussi développée dans le cursus scolaire et parascolaire. Mais pour ce faire, pour parvenir à cette mission, bien sûr nous avons besoin du soutien des gouvernements.

415 Puis finalement, notre dernière recommandation pour renforcer la participation citoyenne, ce serait en fait une piste à explorer, ce serait de voir dans quelle mesure un cadre réglementaire pourrait venir renforcer les mécanismes actuels.

420 Donc finalement, pour toutes les raisons qui ont été évoquées par mes collègues, Environnement Jeunesse demande au gouvernement du Québec de maintenir un moratoire sur les activités d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste et bien sûr, nous refusons que le Québec devienne parsemé de puits de forage tel un fromage rempli plein de trous.

425 J'aimerais conclure, parce que vous avez probablement vu notre assiette de fromage ici pleine de trous, vous avez probablement l'eau à la bouche, eh bien, c'est un cadeau que l'on voulait vous faire, un petit clin d'œil pour, encore une fois, vous rappeler que le Québec n'est pas un fromage!

430 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup mademoiselle. Vous irez la porter à notre coordonnatrice à l'arrière s'il vous plaît! Je vous remercie beaucoup. On aurait certaines questions à vous poser.

435 Merci beaucoup de votre présentation. Dans votre document, vous l'avez abordé tout à l'heure, on doit également tenir véritablement compte de leurs préoccupations et de leurs

recommandations, on parle des citoyens, dans une démarche itérative, cette idée rejoint le principe de participation et d'engagement de la Loi sur le développement durable, j'aimerais que vous développiez là-dessus.

440

**PAR M. JÉRÔME NORMAND :**

En fait, un des éléments qu'on rapporte souvent aux différents forums démocratiques auxquels on participe, c'est le manque de cohérence et de suite dans les différents débats ou forums, consultations, audiences.

445

Par exemple, nous, on a commencé à s'impliquer dans les audiences de 2009 dans un BAPE aussi sur les gaz de schiste. On a participé à des audiences sur un moratoire sur le gaz de schiste, sur des évaluations environnementales spécifiques et là, sur un autre BAPE générique sur le gaz de schiste, puis on se dit, nous, notre rôle, c'est d'informer les jeunes pour qu'ils prennent part à ces démarches-là.

450

Puis visiblement, c'est difficile de leur démontrer clairement en cinq (5) minutes c'est quoi le lien, puis comment se cadencent tous ces processus-là pour amener à une participation accrue, à des rapports dont on tient compte, à la mise en œuvre de politiques qui découlent de ces rapports-là.

455

Donc c'est plus au niveau de la cohérence des différents mécanismes de consultation, de leur suite logique, de voir apparaître à quel moment les citoyens peuvent s'exprimer, puis de quelle manière on tient véritablement compte de leurs expressions.

460

Donc on se disait, il y a peut-être moyen de mettre sur pied des éléments qui seraient plus novateurs que juste la suite de BAPE, audiences, commissions itinérantes, commissions parlementaires existantes actuellement, qui viendraient un peu encadrer tous ces processus-là pour en faire une suite logique à laquelle il est facile de participer, de laquelle on a toute l'information rassemblée et où on peut consulter les différents rapports, faire des liens avec les politiques publiques qui sont adoptées.

465

**PAR LE PRÉSIDENT :**

470

Merci. Une question monsieur Haemmerli!

**PAR LE COMMISSAIRE :**

475 À la page 2 de votre mémoire, dans le grand paragraphe en haut, à partir de la moitié, vous parlez de la diminution de huit pour cent (8 %) de la quantité d'eau renouvelable sur le territoire du Canada au cours des trente (30) dernières années.

480 Pouvez-vous juste nous dire d'où vient cette valeur-là puis qu'est-ce qu'elle veut dire exactement? Parce que je ne suis pas sûr de bien comprendre ce que vous nous dites là.

**PAR M. JÉRÔME NORMAND :**

485 Bien, on réfère effectivement à Corriveau 2010 dont vous avez les différentes sources à la fin, on a mis toutes nos sources.

490 Ceci dit, je pense que l'idée est de constater que selon certaines études, il y a déjà une diminution en eau potable qui est notée au Canada, donc sur les trente (30) dernières années, vous l'avez noté, de huit pour cent (8 %).

495 Et donc on parle principalement des Grands Lacs, d'eau de surface. Donc il y a déjà, due à certaines hausses de température et autres, et à la consommation accrue et à l'embouteillage et à l'utilisation par les industries des entreprises de l'eau potable, comme eau de traitement entre autres, une diminution des eaux potables de surface.

500 Donc je résume un peu, sans avoir l'étude sous les yeux, là, mais les sources sont là. Ce que je peux faire, c'est de vous inviter à regarder.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

505 Oui, je vais aller les voir, c'est ça, je voulais juste être sûr que je comprenais bien, que vous parliez de la quantité disponible dans les réservoirs.

**PAR M. JÉRÔME NORMAND :**

505 Tout à fait.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

510 Parmi ceux-ci, on parle entre autres des Grands Lacs, puis dans Corriveau, je vais trouver le détail.

**PAR M. JÉRÔME NORMAND :**

515 Tout à fait.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

520 Merci beaucoup.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup messieurs, madame.

525

---

**QUESTERRE ENERGY CORPORATION**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

530

J'aimerais plutôt inviter monsieur Peder Paus de Questerre Energy s'il vous plaît.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

535

Bonjour! Alors, pour les besoins d'information du public, la présentation va se faire en anglais. La Commission a quelques questions à poser, nous allons les poser en anglais pour la compréhension de nos interlocuteurs et en français pour le public. Et pour les besoins de traduction, l'ensemble des présentations qui vont être faites sera traduit dans les transcriptions qui seront rendues publiques ultérieurement, compte tenu que nous n'avons malheureusement pas les services d'un traducteur pour une traduction simultanée. Toutefois, l'ensemble du public pourra avoir accès aux présentations dans le cadre des transcriptions qui seront traduites.

540

Alors, Monsieur Paus, à vous la parole.

545

**PAR M. PEDER PAUS :**

Bonsoir à tous. Merci de me donner la chance de faire cette présentation ce soir.

**(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

550



**PAR Mme FRANCE MERCILLE :**

Excusez, c'est une insulte!

555 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Je m'excuse, Madame. Je m'excuse, tous les gens peuvent... juste un instant! Je m'excuse, Madame Mercille! Madame Mercille, s'il vous plaît, je ne peux pas l'accepter.

560 **PAR Mme FRANCE MERCILLE :**

(Inaudible) vraiment, là!

565 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Mercille...

**PAR Mme FRANCE MERCILLE :**

570 On est au Québec, il aurait pu y avoir quelqu'un qui (inaudible).

**PAR LE PRÉSIDENT :**

575 Madame Mercille, je vous demande... par respect, je vous demande, s'il vous plaît, par politesse de... je vous demande d'écouter.

**PAR Mme FRANCE MERCILLE :**

580 C'est la politesse de dire qu'il devrait y avoir quelqu'un qui parle (inaudible).

**PAR LE PRÉSIDENT :**

585 Alors, Madame Mercille, s'il vous plaît. Soyez respectueuse envers les gens qui ont des opinions différentes, s'il vous plaît.

**PAR Mme FRANCE MERCILLE :**

(Inaudible) on est au Québec.

590 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Je vous demanderais d'être tolérante, on va écouter monsieur jusqu'à la fin. Je vous remercie, Madame Mercille.

595 Excusez-nous, à vous la parole.

**PAR M. PEDER PAUS :**

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

600

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Mr. Paus, le temps est fini, je vous demanderais de conclure. I would ask you to conclude your presentation, please.

605

**PAR M. PEDER PAUS :**

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

610 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Malheureusement, c'est fini, je vous remercie, Monsieur Paus. Question?

**PAR M. PEDER PAUS :**

615

Merci.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

620 Mr. Paus, I have a few questions; I am going to ask them in English, and then I'm going to translate and I will ask you to wait until I have translated it in French before you answer.

**PAR M. PEDER PAUS :**

625

That's okay.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

630 Alors, j'ai quelques questions pour monsieur Paus, je vais les présenter en anglais en premier, je vais les traduire puis ensuite, pour chaque question, bien sûr, on va laisser monsieur Paus répondre.

635 On page 2 of your document, you seem to suggest that Quebec should emulate Norway in matters of oil and gas exploitation. However, as you well know, Norway's oil and gas fields are at sea, which is not the case obviously in Quebec where the gas shell is located right in the middle of the most populated area. So what or how would you adjust your approach to shale mining in the context of Quebec, given those quite important differences in context?

**PAR M. PEDER PAUS :**

640 Well I think...

**PAR LA COMMISSAIRE :**

645 Yes, that's fine. Donc, ce que je demandais à monsieur Paus, je le mentionne : donc, à la page 2 de leur document, ils semblent suggérer que le Québec devrait s'inspirer de la Norvège dans les questions d'exploitation du pétrole et du gaz. Évidemment, comme nous le savons tous, le gaz et le pétrole de la Norvège sont situés en pleine mer au large des côtes. Donc, puis c'est une bonne différence avec la situation au Québec où, on le sait, le gaz est dans les basses terres du Saint-Laurent, une région quand même très peuplée au Québec. Donc, je demandais à monsieur Paus de quelle façon ils allaient ajuster leur approche, s'il y avait de l'exploitation, bien sûr, dans le contexte du Québec, un contexte très différent de celui de la Norvège.

655 Donc, Monsieur Paus?

**PAR M. PEDER PAUS :**

660 I think that if I can first say that the offshore and the onshore people, they work extremely well together like we would have seen possibly the farmers and the drilling in Quebec. The major difference is that the offshore is about fifty (50) times more expensive per well. A well in the offshore industry costs something like two-three hundred (2-300) million dollars, over two million dollars per day of drilling. And I think that the fish farmers and the fishermen on the coast are working extremely well together on both labour and also the benefits of infrastructure.

665 I think that if you looked to the onshore in Quebec, it is not as risky, it is not as  
environmentally dangerous and I think that the control over the drilling is much easier because you  
have the equipment very close and close by.

670 Now the modal works whether it is offshore or onshore; I think the question is (18:31)\*\*\*  
elected to be a partner and put money into the industry on the exploration and risks side but takes  
also money out on the reward side. They don't pay anything for any licences in Norway, the oil  
companies. They don't pay anything for annual fees or anything; they are partners of straight front.  
And the government are not taking annual licence or fees from them, they take straight participation  
and, of course, corporate tax at the end of the day.

675

**PAR LA COMMISSAIRE :**

680 Thank you. My second question: the authors of the Cost-Benefit Analysis that was conducted  
last year, in 2013, concluded that with the current gas prices and the prices projected by specialists  
over the next twenty-five (25) years, the shale gas industry would not or could not be profitable in  
Quebec. What would be your comments regarding this conclusion?

685 Now, I will translate : donc, je mentionne à monsieur Paus que les auteurs de l'étude, de  
l'analyse avantages/coûts qui a été réalisée l'année passée ont conclu que considérant les prix du  
gaz actuel et les prix qui sont projetés par les spécialistes pour les prochains vingt-cinq (25) ans,  
l'industrie du gaz de schiste ne serait pas ou ne pourrait pas être profitable au Québec.

690 Donc, je demande à monsieur Paus quels sont ses commentaires concernant cette  
conclusion.

690

**PAR M. PEDER PAUS :**

695 I think that, you know, price of the commodity fluctuates quite a lot, but we see more and  
more demands for gas; and last year, Quebec, at certain times paid up to forty dollars (\$40.00) per  
M.C.F. and not the three-four dollars (\$3-4.00) referred to. I think on an average, today Quebec is  
around five dollars (\$5.00) which should be a good base to start discussion from.

700 I think the long-term predictions today in the market is more a price between four and a half  
(\$4.50) to five (\$5.00), six (\$6.00) growing. And that the more drilling which is done in America and  
Canada, the eager, more eager other companies will be to have it exported to Japan, to Europe, et  
cetera, where the prices are twice or even three-four times what you pay in Canada, U.S. or in  
Quebec.

**PAR M. MICHAEL BILLION:**

705

Maybe I could just add to that is that Quebec has the most expensive natural gas in North America. If it's not economic here it's not economic anywhere; and if it's been a cause of the price, it's not economic anywhere. And people are making gas work at these prices in other jurisdictions in North America where they are actually realizing less... In our view, we wouldn't be here if we didn't think it couldn't be economic and in our view, it is one of the best jurisdictions to try to make an economic project.

710

**PAR LA COMMISSAIRE :**

715

Thank you. Question: on page 1 of your document, you mentioned that the demonstration project that you propose would rebuild the confidence that investors have lost in Quebec over the past three (3) years. In the same vein, since the beginning of this commission, people have repeatedly told us that they have lost confidence in the industry, in the shale gas industry. Could you elaborate on what the shale gas industry could or should do to rebuild this confidence?

720

Alors, ce que je mentionne à monsieur Paus c'est qu'à la page 11 de leur document, ils indiquent que le projet de démonstration qu'ils proposent permettrait de reconstruire ou de rebâtir la confiance que les investisseurs ont perdue dans le Québec au cours des trois (3) dernières années. Bon, j'ai mentionné que si on parle de confiance, depuis le début de la commission du BAPE, les gens nous ont dit à maintes reprises qu'ils avaient perdu confiance dans l'industrie du gaz de schiste. Donc, je lui ai demandé s'il pouvait élaborer et nous expliquer ce que l'industrie du gaz de schiste pourrait faire pour rebâtir cette confiance perdue.

725

Monsieur Paus?

730

**PAR M. PEDER PAUS :**

I think it's important in the situation we have today where the social licence to operate has become such a strong issue, I think one should take it step by step. I think that we have been able to prove to Québec that we have found large resources of gas in the low-lands and I think that if we do contained project initially, whereby the people can be part of it to see how it functions, to see that to take it step by step – this is not for exploration. We know it's there and this is for initial production to show that we can put on-line, on screen, what has really been found and develop that very slowly initially so that the people can be part of it and see what really happens in the industry.

735

740

Without any demonstration project at all, how can people evaluate, what can they evaluate if there is nothing to evaluate? And I think that we are not going into risky dangerous exploration programs; we have already drilled a number of wells successfully in the low-lands.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

745

Thank you.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

750

Alors, merci Messieurs de votre présentation et votre contribution aux travaux de la Commission. Alors, merci beaucoup.

**PAR M. PEDER PAUS :**

755

Merci.

---

**LISE HOULE**

760

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors j'invite maintenant madame Lise Houle à venir présenter son mémoire.

765

Bonsoir madame.

**PAR Mme LISE HOULE :**

Bonsoir monsieur le Président, madame et monsieur les Commissaires.

770

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors à vous la parole.

775

**PAR Mme LISE HOULE :**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Je suis...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, dernière ligne, «... pour le faire.»)**

780

Les thèmes que j'aborde dans ce mémoire sont les suivants! Un retour sur les audiences; les terres agricoles, l'acceptabilité sociale, la santé, le principe de précaution et mes recommandations.

785 Les audiences que vous avez tenues au printemps 2014 avaient principalement pour objectif de nous faire connaître les résultats des travaux de l'étude environnementale stratégique réalisée au coût de sept millions (7 M\$).

790 Rappelons que sur le Comité de l'ÉES, formé en mai 2011, siégeait une représentante de l'industrie gazière, faisant douter dès le départ de l'objectivité des travaux.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Au cours de...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... ou l'entreprise?»)**

795 De là toute l'importance de protéger nos terres agricoles.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Des agriculteurs...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, dernière ligne, «... d'un voisin!»)**

800

Que ce passera-t-il lorsqu'il y aura du forage chez un voisin vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24)?

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «N'est-il pas...»)**

805

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, point 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... au Québec...»)**

Dont celle de Verchères.

810 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, point 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... ont adopté...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, point 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... de la municipalité.»)**

815 Cela démontre bien que les gens ne veulent pas de cette industrie au Québec et particulièrement dans les basses-terres du Saint-Laurent.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... les 7, 8, 9 septembre 2012...»)**

820 **FIN DE LA LECTURE (Page 11, point 6, dernier paragraphe, «... du gaz de schiste.»)**

Je crois que j'ai passé tout droit la partie sur les terres agricoles, est-ce que je me trompe?

**PAR LE PRÉSIDENT :**

825

C'est possible, mais vous arrivez au terme de votre présentation, dans votre période de présentation de quinze (15) minutes, alors je crois que vous êtes allée jusqu'à la conclusion!

**PAR Mme LISE HOULE :**

830

Simplement vous dire que les terres agricoles du Québec n'est pas un endroit pour faire de l'exploration et de l'exploitation, parce qu'on devrait les considérer comme le grenier de notre alimentation et faire de l'exploration à cet endroit-là pourrait avoir un problème au niveau de la contamination, mais aussi le fait qu'on puisse pas avoir des produits qui soient adéquats.

835

Dans mes recommandations!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, point 7)**

840

**FIN DE LA LECTURE (Page 11, fin)**

Encourager nos gouvernements à adopter des politiques qui encouragent les énergies vertes et renouvelables, afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

845

Merci de votre attention.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

850

Merci madame Houle. Merci de votre contribution que vous apportez aux travaux de la Commission.

Est-ce que mes collègues ont des questions auprès de madame Houle?

Je vous remercie, madame Houle.

855

---

**COMITÉ NON-SCHISTE LA PRÉSENTATION**

860

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors j'inviterais maintenant le Comité Non-Schiste de La Présentation à venir présenter son mémoire s'il vous plaît.



Bonsoir mesdames, bonsoir monsieur.

865

Vous avez quinze (15) minutes, la parole est à vous. Peut-être vous identifier pour les besoins de la transcription s'il vous plaît.

**PAR Mme LINE FREDETTE :**

870

Alors je suis Line Fredette et voici mes concitoyens, Gérard Montpetit et Denise Lamontagne. Nous sommes du Comité Non-Schiste de La Présentation.

875

Tout d'abord, je pense qu'on nous a informés à l'arrière qu'il y avait eu un petit problème avec les annexes, on pourra vous les faire suivre, si jamais il y a des questions, on l'a dans notre cellulaire.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

880

Il suffira simplement de s'assurer avec madame Harvey que la communication s'est faite et que les annexes ont été déposées.

**PAR Mme LINE FREDETTE :**

885

D'accord, on va faire le suivi.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

890

S'il vous plaît.

**PAR Mme LINE FREDETTE :**

895

Alors juste pour vous situer! La Présentation, c'est une municipalité qui fait partie de la MRC des Maskoutains, c'est pas très loin d'ici. Principalement, c'est l'agriculture qu'on y pratique.

Ce soir, nous sommes ici pour porter la voix des citoyens de La Présentation. Pourriez-vous demander, coudon, ils n'ont pas été élus, en quoi sont-ils légitimes de porter la voix des citoyens de La Présentation?

900

Eh bien, avec des bénévoles, nous avons parcouru les rangs et les rues du village, de la municipalité, pendant la campagne de signature «Vous n'entrerez pas chez nous» dont vous avez certainement déjà entendu parler.

905 Et c'est une majorité de citoyens qui ont signé cette lettre de refus, et les résultats, en termes de territoire, on a une carte qui est annexée pour vous l'illustrer, c'est soixante-six pour cent (66 %) du territoire auquel on refuse l'accès aux gazières.

910 Alors c'est sous cet angle qu'on se croit légitime de porter cette voix, puisqu'ils partagent notre position.

Cette prise de position des citoyens de La Présentation, ça nous vient du vécu qu'on y a ici à La Présentation. Parce qu'un puits, c'est aussi quelque chose qui se vit.

915 Pour pouvoir vous le communiquer le plus efficacement possible, j'ai gardé cet extrait de Maryse Méthot qui habite juste en face du puits du site de forage du rang Salvail Sud à La Présentation. Et puis comment elle va le dire très brièvement, elle va le dire comme suit!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Une flamme...»)**

920 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... un parc industriel.»)**

925 Maryse, on lui a parlé personnellement à plusieurs reprises, et je peux vous dire qu'il y avait pas seulement le bruit puis le camionnage, il y avait aussi la lumière qui était là comme dans le jour vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24), sept (7) jours par semaine, pendant ces travaux-là, si bien qu'elle n'était pas capable de dormir. Ils ont déménagé leur chambre à coucher l'autre côté pour donner sur la cour arrière, pour tenter de s'adapter un peu à cette situation-là.

930 C'est sûr que Maryse et Sylvain, son conjoint, ont signé la lettre de refus, mais aussi les parents des enfants qui fréquentent sa garderie.

Et pendant la campagne de signature, on connaissait pas personnellement tous les parents, mais on arrivait chez les gens, et puis ils disaient, ah oui, certainement, mon enfant se fait garder chez Maryse, puis oui, je vais te la signer, ça n'a pas de bon sens.

935 Notre prise de position provient aussi de notre désir de préserver les bases de notre économie locale. On vous l'a dit tantôt, c'est de l'agriculture, l'agriculture traditionnelle, des champs, des cultures céréalières, des fermes laitières, des élevages de volaille, bétail, de l'acériculture également.

940 Mais il y a aussi trois (3) compagnies, trois (3) entreprises de transformation des produits du terroir. Ce qu'il y a de particulier, c'est que ces trois (3) entreprises-là s'appuient, la valeur de leurs produits s'appuie sur la qualité de ce que la terre peut leur offrir.

945           Donc la première, c'est l'hydromellerie, l'hydromellerie qui produit une boisson alcoolisée. Elle ne se sert pas de l'eau de l'aqueduc qui a du chlore dedans, elle utilise, pour ne pas altérer la qualité de son produit, elle utilise l'eau de son puits artésien. Donc c'est très important pour eux que les nappes souterraines ne soient pas contaminées.

950           Bouvier & Fils, ça, c'est une entreprise de transformation des produits de l'érable.

          Juste en passant, ces trois (3) entreprises-là embauchent des gens à l'année, puis ils ont des sites, les trois (3) ont des sites de distribution à travers la Montérégie.

955           Pour Bouvier, ça va jusqu'à Montréal, il fait des paquets-cadeaux pour le tourisme, entre autres.

960           Donc monsieur Bouvier, lui, quand il nous parle, il nous dit, je m'inquiète parce que les racines des érables, ça descend très creux dans la terre, et si les nappes phréatiques sont contaminées, qu'est-ce qui arrive avec mes érablières et la qualité du produit que je vais pouvoir offrir!

965           Délices campagnards, c'est une boutique de la ferme, et c'est du bétail qu'on élève sans hormones de croissance et sans antibiotiques. Ils vont aussi transformer leurs produits en plats cuisinés, puis ils vont faire la promotion aussi de d'autres produits de la région.

          Eux autres aussi évidemment, ils veulent que leur réputation est basée sur la qualité puis le milieu dans lequel grandissent leurs animaux.

970           Notre prise de position, c'est également un désir de préserver notre mode de vie puis notre environnement. Parce que l'industrie gazière, c'est pas juste un site de forage. Les autres participants l'ont mentionné également, c'est des camions, des gazoducs et aussi des sites d'entreposage d'eaux usées. C'est beaucoup beaucoup d'eaux usées. Ces eaux contaminées doivent être entreposées, et c'est facilement confondable avec un point d'eau naturel pour la faune.

975           J'aimerais porter à votre attention que chaque année, il y a l'UQROP, l'UQROP, c'est l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie. C'est situé sur le rang Salvail Sud, juste un peu plus loin dans les limites de Saint-Jude, quelques kilomètres du puits. Et chaque année, pour tout le Québec, c'est eux qui reçoivent les oiseaux de proie blessés, ils sont traités à l'Université de Montréal, à l'Hôpital de médecine vétérinaire ici à Saint-Hyacinthe, et ils vont compléter leur réhabilitation dans les volières situées à Saint-Jude.

980           Et quand ils sont guéris, ils sont relâchés. Alors c'est très facile pour un oiseau de proie de prendre ces sites-là pour de l'eau.

985                   Finalement, j'aimerais souligner que le non au gaz de schiste des gens de La Présentation, c'est pas un pas dans ma cour, c'est pas ça qu'on veut dire. Puis pourquoi on vous amène ça, on vous amène ça parce que pendant qu'on s'opposait au développement de cette industrie gazière chez nous, on devait aussi, dans les milieux ruraux, se soumettre à notre obligation de se doter d'installations sanitaires conformes. Ça, là, c'est au coût de plus de dix mille (10 000 \$), et je suis très basse dans mes chiffres, dix mille dollars (10 000 \$) pour un champ d'épuration, c'est pas  
990 cher. Ça peut aller jusqu'à quinze (15 000 \$), jusqu'à dix-sept mille (17 000 \$) que nous devons déboursier.

                  Et il n'y a personne, il n'y a pas eu de mouvement de contestation; il y avait acceptabilité sociale. On pense qu'on doit en disposer de manière responsable de nos eaux usées.

995  
                  Par ailleurs, il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour ce développement de l'industrie gazière chez nous.

1000                   En fait, au début, en 2010, quand on a commencé à entendre parler des gaz de schiste, on connaissait pas ça. Puis on n'avait pas grand-chose pour se faire une idée, à part notre bon jugement, notre gros bon sens pour essayer de voir, voyons, de l'agriculture, du pétrole, ça marche ensemble? Fracturer la terre, voyons donc! On essayait de faire du sens avec tout ça.

1005                   Mais plus que le temps passe, plus on est en train de se rendre compte que peut-être on n'était pas si bête! Parce que, bien oui, les études de plus en plus viennent appuyer ce qu'on pensait au départ.

                  D'abord, il y a la MRC des Maskoutains qui se sont positionnés complètement contre en disant, c'est incompatible avec les activités agricoles de la région.

1010                   Le Collectif scientifique s'est également positionné contre le développement de l'industrie.

                  L'Institut national de santé publique du Québec a énoncé dans un dernier rapport plusieurs éléments très préoccupants du point de vue de la santé publique.

1015                   Dernièrement, en mai 2014, le Conseil des académies canadiennes, et là, eux, ils énoncent :

1020                   «Les fuites de gaz naturel et de fluide dues à des scellements de ciment inadéquats constituent un problème qui est connu de longue date mais qui reste non résolu et continue de défier les ingénieurs. Une surveillance à long terme sera nécessaire pour gérer les incidences.»

                  Je vous avoue que cet énoncé-là à La Présentation, ça nous préoccupe énormément. Parce que chez nous, on peut plus revenir en arrière. Comme vous le savez certainement, il y a un avis

1025 d'infraction qui a été émis, on a su par un reportage de Découverte qu'il y avait des émissions de méthane qui étaient à quarante-cinq mètres (45 m) tout le tour de la tête du puits et ce, à des concentrations de seize pour cent (16 %).

1030 Malgré toutes les démarches qu'on a faites pour essayer de comprendre, on a écrit des lettres, on a fait des demandes d'accès, on n'est pas arrivé à comprendre exactement ce qui s'est passé chez nous dans le sous-sol, pour qu'il y ait ces fuites-là.

1035 On sait qu'il y a des travaux qui ont été faits également pour faire des réparations, mais la nature des travaux, combien de temps ils vont être efficaces, qu'est-ce qu'on a colmaté au juste, on n'arrive pas à cerner cette question-là.

1040 Il y a aussi une autre question avec laquelle on est très préoccupé, combien de temps la compagnie Cambrian qui est venue chez nous va être responsable de faire les travaux pour entretenir et réparer ces fuites-là?

1045 On est suffisamment inquiet pour que le conseil municipal de La Présentation ait adopté une résolution demandant que Cambrian demeure pour l'éternité finalement responsable de ce puits.

1050 En fait, ce que nous, on souhaiterait, c'est avoir votre aide pour pouvoir comprendre ce qui s'est passé chez nous. Ce serait vraiment apprécié, pour nous vulgariser ça.

1055 On s'attend évidemment également à ce que le principe de précaution soit appliqué.

En conclusion!

1060 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, «Conclusion»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 11, «Conclusion», 2<sup>e</sup> picot, fin)**

1065 Et ça, dès maintenant. Un moratoire officiel. On croit qu'il y en a un, mais on sait bien qu'il n'y en a pertinemment pas, un officiellement.

On recommande également, évidemment, on a besoin d'énergie, mais on a les ressources pour le faire, puis on voudrait un virage et dire oui aux énergies renouvelables.

1060 Je vous remercie.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1065 Merci beaucoup madame pour votre présentation.

Est-ce que mes collègues ont des questions? Madame Grandbois.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1070 J'aurais une petite question de clarification! Il y a plusieurs annexes mentionnées dans votre document puis effectivement, pour le moment, on ne les avait pas, mais qui semblent intéressantes, qu'on veut donc voir, notamment la carte que vous mentionnez à la page, c'est pas numéroté, mais c'est quelque chose qui serait comme la page 12 de votre document, vous mentionnez une carte qui indique, puis je reprends le texte, vous dites :

1075 «Cette carte indique les mille quatre-vingt-douze (1092) citoyens qui ont signé cette lettre – puis on se réfère à la lettre de pas dans ma cour – représente soixante-six pour cent (66 %) de notre territoire».

1080 Ce que je voulais vérifier, les mille quatre-vingt-douze (1092) citoyens, dans un autre document, un autre mémoire qui nous a été remis, puis j'avoue que je ne me souviens plus lequel, on précise que les citoyens qui avaient plus qu'un hectare (1 ha) ont signé un certain type de déclaration, et ceux qui avaient moins qu'un hectare (1 ha) ont signé une déclaration légèrement différente.

1085 Donc dans ce cas-ci, est-ce que les mille quatre-vingt-douze (1092), ce sont tous des citoyens qui avaient chacun plus qu'un hectare (1 ha)? Juste pour bien comprendre la carte quand on la verra.

1090 **PAR Mme DENISE LAMONTAGNE :**

1095 Oui. Dans les mille quatre-vingt-douze (1092), c'est des citoyens, bien sûr ça ne comprenait pas les enfants, mais il y a les deux (2). Il y a ceux qui avaient plus d'un hectare (1 ha) et moins d'un hectare (1 ha).

Alors c'est pour ça qu'on a fait faire une carte par la MRC, avec les numéros de lot.

1100 Donc quand on parle de soixante-six pour cent (66 %) du territoire couvert, c'est tous les numéros de lot qui appartenait à ces propriétaires-là, et on n'a pas eu le temps de tous les faire.

Alors on s'est rendu jusqu'à soixante-six pour cent (66 %) du territoire où les propriétaires disaient, moi, je veux pas de gaz de schiste sur mon terrain.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1105

En tout cas, je pense que c'est clair comme ça quand on aura la carte. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1110

Merci madame Grandbois.

Mesdames, monsieur, merci de votre présentation, merci de votre contribution aux travaux de la Commission.

1115

La Commission va prendre quelques minutes de pause et va revenir dans quelques instants pour continuer la séance. Merci.

1120

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

**REPRISE DE LA SÉANCE  
ASSOCIATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DU QUÉBEC**

1125

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'inviterais le ou les représentants de l'Association pétrolière et gazière du Québec, s'il vous plaît, à venir présenter son mémoire. Alors, bonsoir! Alors, pour les besoins de transcription, je vous inviterais à vous présenter.

1130

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

Je vais essayer de faire ma présentation en français.

1135

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Oui. Simplement vous identifier pour les besoins d'identification à la transcription, s'il vous plaît.

1140

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

O.K., merci. Bonsoir. Oh, mon collègue m'a dit que je dois m'introduire, je suis Michael Binnion, le président de l'APGQ, l'Association pétrolière et gazière du Québec.

1145

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 1 : « Bonjour à tous... »**

**Fin de la phrase à la page 5 : « [...] est une première de ce genre au Canada. »**

1150

In fact, the Council of Canadian Academies just published their report saying that throughout Canada, we don't have enough information to say with certainty that the modern extraction technics are fully safe, and the areas that it recommended that we study further all virtually all covered, if not all covered by the study that has just been done in Quebec and the Council of Canadian Academies singles out Québec, in the report, as being the only jurisdiction that has taken significant steps in this regard.

1155

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 5 : « Cette évaluation confirme qu'en respectant... »**

**Fin de la phrase à la page 8 : « [...] aux affirmations d'un grand nombre d'intervenants.**

1160



1165 In fact, at the last Association meeting in November, myself, the president of Halliburton and thirty (30) other participants at our conference drank fracking fluid; it's been six months, and I still feel fine.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1170 **Début de la phrase à la page 8 : « La quantité d'eau de surface disponible... »**

**Fin de la phrase à la page 8 : « [...] une diminution de plus de 40 %.**

1175 If we really want to think global and act local as people are telling us we should, then this project unquestionably makes a major difference, not just a nitrous oxide, sulphur dioxide, heavy metals particulate, it makes a forty percent (40%) diminution of greenhouse gases just by replacing gas in Quebec, imported gas with local gas. Just by that one thing alone, Quebec clearly can repeat what is happening in the United States and replace heavy fuel oils with natural gas and achieve some of the same benefits that United States are seeing for the environment.

1180 **(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 8 : « Mais l'étude ne remet pas en cause... »**

**Fin du mémoire.**

1185 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci, Monsieur Binnion. Alors, justement, sur la conclusion dont vous venez de nous faire part « le gouvernement doit aider à recréer la confiance ». Pour vous, que devrait faire l'industrie pour contribuer à renouveler cette confiance-là? Vous demandez au gouvernement de dire, je veux dire : « Le gouvernement doit aider à recréer la confiance »?

1190 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Oui. Ça veut dire que l'industrie doit recréer la confiance aussi.

1195 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Et votre contribution, quelle serait la contribution éventuelle de l'industrie des gaz de schiste pour contribuer à cette remise en confiance?

1200 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

On doit procéder étape par étape et pas aller de l'avant avant l'acceptabilité sociale. On va faire un projet de démonstration, en collaboration avec le gouvernement, la communauté, le public, les autres intervenants. On doit avancer avec tous les intervenants et pas comme la dernière fois, aller de l'avant parce qu'on pense qu'on est expert, le public doit avoir confiance en nous parce qu'on est expert. On doit travailler vraiment avec les intervenants.

1205 **PAR LE PRÉSIDENT :**

1210 Merci. Madame Grandbois?

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1215 Monsieur Binnion, à la page 8 de votre mémoire, vous avez mentionné – et là, je lis le mémoire, donc à la page 8, dans le bas de la page, vous avez mentionné :

« *Le fermier a quelques semaines de petits désagréments pour vingt (20) ans ou trente (30) ans de revenus et de tranquillité.* »

1220 Je voudrais revenir au niveau de certaines données. Donc, quand vous mentionnez « quelques semaines de désagrément », à travers nos – bien, évidemment, les commissaires, nous ne sommes pas des spécialistes, mais depuis quelques mois nous avons fait beaucoup de lecture, et je crois comprendre que lorsqu'on a une plateforme, généralement elle va comprendre six (6), huit (8) puits, dépendamment, peut-être plus dans certains cas, et étant donné que les six (6) ou huit (8) puits sont développés de façon séquentielle, la durée des activités d'exploration, développement, qui sont les plus, disons qui ont le plus d'impact, cette durée-là, pour une plateforme, ma compréhension c'est que c'est plusieurs mois et même, quand on est au début, disons, de l'exploration, que l'industrie est relativement jeune, on parle de même, dans certains cas, plus d'un an pour une plateforme.

1230 Je voulais vérifier cette première compréhension que j'avais de la durée de, disons, pour passer à travers les étapes : forage, fracturation, complétion, pour une plateforme au complet qui serait donc, dans ce cas-ci, chez un agriculteur. Est-ce qu'on parle de quelques semaines ou de plusieurs mois et quelquefois un an?

1235 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Oui. On pense que, quand on a commencé le développement ou l'exploitation – aujourd'hui, on prend probablement trente (30) jours pour forer un puits, mais normalement, le temps va diminuer quand on va avoir plus d'expérience. Probablement que c'est possible de forer ce puits

1240 en deux (2) ou trois (3) semaines, et c'est possible de faire quatre (4) ou six (6) puits, comme vous dites, en quatre (4), peut-être dix (10) ou douze (12) semaines pour le forage. Comme ça, c'est peut-être trois (3) mois pour le forage, trois (3) ou quatre (4) mois parce que c'est seulement un « estimate ».

1245 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Mais si on ajoute la fracturation qui est associée...

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1250

Oui, la fracturation est beaucoup plus vite.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1255

Beaucoup plus rapide. Mais donc au total, si on parle d'une plateforme avec six (6) ou huit (8) puits, au total on parle de?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1260

Oui, six (6) ou huit (8) puits, probablement, c'est entre quatre (4) ou cinq (5) mois ou vingt (20) semaines.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1265

O.K. Ça, c'est une fois que, disons, qu'on a une bonne connaissance du terrain et puis que ça roule assez bien. Au début, comme vous mentionnez, ça peut être plus long.

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1270

Pardon? Encore?

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Le quatre (4), cinq (5) mois c'est pour une plateforme...

1275

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

Oui.

1280 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Ce serait à partir du moment où on a une bonne expérience et que ça va à un certain rythme.

1285 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Oui. Après en avoir une bonne expérience...

1290 **PAR LA COMMISSAIRE :**

C'est ça.

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1295 Mais avant ça, on fait normalement un ou deux puits par plateforme.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1300 Merci. Et j'aurais une deuxième question par rapport à cette même phrase. Vous mentionnez : « vingt (20) ou trente (30) ans de revenus pour l'agriculteur ».

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1305 Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1310 Là aussi, nos lectures nos montrent qu'il semble, du moins aux États-Unis où il y a le plus d'information, la durée des puits semble être – en production de façon rentable – semble être plutôt six (6), huit (8) ans, maximum dix (10) ans? Alors, est-ce que vous pensez vraiment que les puits vont être en production de façon rentable, vingt - trente (20-30) ans?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1315 Le rapport pour Questerre, par exemple pour le schiste en Alberta, le Montney, notre rapport des ingénieurs indépendants nous dit que les puits vont produire pour plus de vingt (20) ans. C'est, pour moi, j'ai pas écouté un projet de non conventionnel avec les puits qui produisent pour seulement six (6) ans. J'ai pas écouté avant ça un projet comme ça. Mais c'est possible, mais... I don't know of that.

1320 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Merci.

1325 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1330 La page 8, décidément, a généré du questionnement. On va continuer dans la même veine. Vous parlez de vingt (20) ou trente (30) ans de revenus; de quels revenus parlez-vous?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1335 Le revenu pour les droits d'accès pour la plateforme, pour la rue, pour le pipeline, pour les désagréments. Il y a aussi un revenu pour les désagréments.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1340 O.K., c'est une compensation pour les désagréments plus qu'un revenu, comme on pourrait s'attendre aux États-Unis où le contexte est différent, là.

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1345 Oui. Ce n'est pas pour les redevances, mais il y a, dans la loi actuelle, actuellement, il y a une redevance de trois pour cent (3 %) pour les gens qui ont certains terrains entre, je pense, 1763 et 1867. Tous ces terrains ont une redevance de trois pour cent (3 %). Puis c'est dans la loi.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1350 En tout cas, on ira voir. Ce que je voulais savoir aussi, plusieurs recommandent fortement de compenser pour les inconvénients, advenant que la filière se développe, bien sûr, mais non seulement le fermier, mais aussi ses voisins.

1355 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Les voisins?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1360

Oui, c'est quoi votre avis là-dessus?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1365

Oui, je comprends. Les voisins, peut-être que les... normalement, les voisins vont recevoir les compensations pour les désagréments, mais naturellement pas pour le droit d'accès.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1370

Mais comment on les établit, ces compensations pour les désagréments?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1375

Ça dépend. Ça dépend de la proximité d'un puits.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1380

En fait, ce que je désire savoir c'est : est-ce qu'il y a un barème qui existe ou ça reste à établir?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1385

Pardon, encore?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous réferez à des critères existants ou c'est quelque chose qui reste à établir?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1390

Je réfère à la situation à l'Ouest canadien; c'est la norme de notre industrie. Je pense qu'il n'y a pas une réglementation pour ça au Québec, mais c'est la norme à l'Ouest canadien de payer la compensation pour les désagréments pour les voisins qui sont près du puits.

1395 **PAR LE COMMISSAIRE :**

O.K. Vous dites aussi que – excusez-moi, je reviens – toujours dans la même page 8, que les infrastructures sont déjà là puis nos impôts paient pour leur entretien; est-ce que vous parlez des routes?

1400 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Oui. Well, oui... oui. Premièrement, les routes.

1405 **PAR LE COMMISSAIRE :**

D'accord.

1410 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Mais aussi, il y a les lignes de Hydro, d'électricité et les autres infrastructures comme ça, mais premièrement les routes.

1415 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Et une petite dernière : dans certains cas, il est clair que des investissements seraient requis pour rendre les routes moins vulnérables ou les solidifier; on pense aux rangs de campagne qui sont établis sur d'anciens chemins de terre, les rendre moins vulnérables au trafic lourd généré par l'industrie, qui devrait payer pour ces mises à niveau ou pour ces renforcements de routes?

1420 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Encore, quand je réfère à la situation de l'Ouest canadien, c'est les normes. On doit payer pour les dommages – damages?

1425 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Oui, dommages, oui.

1430 **PAR M. MICHAEL BINNION :**

Et aussi, on doit payer les impôts pour les communautés aussi. On doit payer les deux. So normally, we have – to be able to go – we have to have a road use agreement where we are responsible for all of the maintenance and any damage that we cause. In fact, in Québec, Talisman

1435 had cameras to show, on all the trucks, to show what was happening to the roads, and then we paid to fix them afterwards.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1440 Ça va, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Grandbois?

1445

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Juste une petite question de clarification. Vous venez de mentionner, vous venez de faire référence à un trois pour cent (3 %) de redevances?

1450

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

Oui.

1455

**PAR LA COMMISSAIRE :**

J'avoue que c'est nouveau pour moi, dans le cas d'une redevance, dans ce cas-ci, à un propriétaire de terrain, là?

1460

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

À l'Île d'Anticosti?

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1465

Non, non, non, mais vous avez mentionné tout à l'heure : trois pour cent (3 %) de redevances.

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1470

Oui.



**PAR LA COMMISSAIRE :**

1475           Pourriez-vous me dire, revenir, il s'agit de quoi et quelle est la loi qui mentionne ça? Est-ce que c'est bien au Québec?

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1480           Right. So I'm just going to switch to English, it's too complicated for me. So there was an expropriation of all of the subsurface oil and gas rights in the 1970's in Québec and the compensation paid to everybody who was expropriated in the 1970's was a royalty of three percent (3%). And the only people who had these rights in the 1970's were people whose land was acquired between 1763 and 1867. So there are certain – which, of course, is not uncommon in the  
1485 St. Lawrence Valley to find these types of lands, so those lands all have a right of compensation of three percent (3%) under the existing law.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1490           Et cette loi...

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

1495           We've done a press conference and a release; I can find probably, if you want it, I could find and send you all this pack. And we've had a legal, there is been a legal opinion on it...

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1500           Oui, nous apprécierions avoir ça.

**PAR M. MICHAEL BINNION :**

The Minister of Natural Resources is fully aware of this.

1505           **PAR LA COMMISSAIRE :**

Oui, merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1510           Alors, merci beaucoup Monsieur de votre contribution aux travaux de la Commission.

---

**ALBERT GEUZAINÉ**

1515 **PAR LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant monsieur Albert Geuzaine s'il vous plaît à venir nous présenter son mémoire.

1520 Bonsoir monsieur Geuzaine.

**PAR M. ALBERT GEUZAINÉ :**

Bonsoir madame, bonsoir messieurs.

1525 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors la parole est à vous.

1530 **PAR M. ALBERT GEUZAINÉ :**

Merci. Permettez-moi de me présenter!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Je suis...»)**

1535 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... sans but lucratif.»)**

Je suis né au début de la Deuxième Guerre mondiale en Haute Ardennes, Belge. Pendant de nombreuses années, j'ai vécu à la campagne, à proximité de la frontière allemande.

1540 En famille, nous avons vécu en mode autarcique, avec quelques animaux de ferme, quelques prés, cultivant des pommes de terre, des céréales sur des lopins de terre épars. Aucun engrais chimique. Un cheval de trait, une application rigoureuse du labourage en jachère. Les champs et les sentiers étaient très souvent bordés d'aubépines protégeant les sols de vents violents et limitant l'érosion des terres lors de pluie souvent très abondante.

1545 Pas de véhicules automobiles. L'électricité et la distribution d'eau ne sont apparues qu'après la guerre.

1550 Durant l'occupation allemande de la Belgique qui a duré cinq (5) longues années, les productions agricoles et les animaux de ferme étaient sous séquestre militaire. Une partie de nos avoirs était prélevée régulièrement pour nourrir les troupes ennemies.

1555 Durant le conflit armé, les citoyens étaient particulièrement affectés par la pénurie alimentaire de plus en plus sévère et le manque de combustible.

Comme d'autres familles à la campagne, on se débrouillait localement. Nous arrivions même à héberger des personnes dans le besoin.

1560 Les gens vivaient modestement, les abus envers la nature et l'environnement n'étaient certes pas causés par l'agroalimentaire local.

1565 C'est à dessein que je fais mention de cette période de ma vie. Demain, nous serons peut-être amenés à concevoir un mode de vie plus autarcique, basé sur un approvisionnement de plus en plus local.

1570 J'ai émigré au Québec en 1980. Je me suis rendu deux (2) fois en Pennsylvanie, à l'automne 2011, et un an plus tard. J'y ai rencontré des personnes qui avaient connu des problèmes de santé reliés aux activités d'exploitation du gaz et des entrepreneurs locaux dans l'agroalimentaire biologique dont l'infortune soudaine était due à la présence de l'industrie dans leur environnement immédiat.

1575 En divers lieux, à l'Université Cornell notamment, j'ai assisté à des exposés donnés par des scientifiques, des ingénieurs, des spécialistes de la santé, des représentants de compagnies gazières, Talisman, Cabot.

Aujourd'hui, je suis en contact avec des membres de ma famille et des amis citoyens américains vivant au Colorado et en Californie.

1580 Autre aspect de mes intérêts en environnement, j'ai découvert de grandes réalisations dans le secteur des énergies renouvelables lors de voyages organisés au Québec et au Vermont et lors de la journée porte ouverte sur les énergies renouvelables.

1585 Les hydrocarbures en territoire québécois reviennent à l'avant-plan du programme de croissance économique du gouvernement québécois. L'opposition supporte en grande partie ce regain d'intérêt. Les investissements d'énergies renouvelables, préférables à ceux du développement des énergies fossiles, ne figure guère dans les priorités de nos élus.

1590 Aujourd'hui, le Québec semble s'inscrire par action ou par omission au registre des grands contributeurs au réchauffement climatique qui découle principalement de la frénésie du développement et de la consommation de biens matériels.

Cette constance à vouloir posséder ou consommer toujours plus, toujours plus grand, plus fort, plus beau est au centre de grands déséquilibres. Nous-mêmes en sommes les acteurs, voire même les protagonistes.

1595

Dans le cadre de cette seconde série d'audience publique sur la question du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, la première ayant eu lieu en 2010, nous débattons de nouveau des enjeux de la filière énergétique du gaz de schiste que l'industrie veut exploiter malgré l'opposition flagrante de la grande majorité de la population en milieu rural.

1600

Et voici que le gouvernement annonce une autre ÉES qui portera sur l'ensemble des hydrocarbures. Cette décision m'a conduit à repenser le contenu du mémoire que je préparais et que je vous ai remis.

1605

Mes préoccupations quant au sort des basses-terres du Saint-Laurent ne font qu'augmenter et mon opposition à toute forme de projet pilote, de prospection, d'exploration, d'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent est plus ferme que jamais, à la lumière de ce que j'ai appris durant ces quatre (4) dernières années.

1610

Aujourd'hui, nous sommes avisés du désastre climatique qui menace, il est quasiment imminent. Ce désastre touche les basses-terres du Saint-Laurent bien sûr, mais aussi le Québec, le Canada, les États-Unis, le monde entier.

1615

Arrêtons donc de nous comporter de manière presque suicidaire en exploitant et en consommant toujours plus de ressources minérales fossiles au nom de ce dictat économique que tous les gouvernements semblent répéter à l'envi, coûte que coûte, croissez économiquement, multipliez-vous, consommez, sinon périssez!

1620

Plutôt que de traiter de tous les exercices de mesures et de pesées et de richesses qui somnolent sous nos pieds depuis des centaines de millions d'années, il m'apparaît bien plus urgent de réfléchir aux moyens de tourner le dos aux hydrocarbures aussi rapidement que possible et d'assurer une meilleure protection de notre ère, de notre eau et de notre sol. Nous aurons grand besoin de ces éléments essentiels dans les prochaines décennies.

1625

Avant de poursuivre, je demande aux personnes du BAPE ici présentes de retenir qu'un individu, un groupe, une population, un État peuvent fonctionner en mode autarcique. Ce régime économique est celui d'un État qui n'effectue ou effectue peu d'échanges commerciaux avec l'extérieur, soit par politique délibérée ou par contrainte dans des circonstances particulières, comme la guerre ou l'arrêt d'approvisionnement assuré par une autre entité. Ce fut le cas d'ailleurs de l'Allemagne frappée d'un blocus total imposé par ses ennemies durant la Première Guerre mondiale de 1914 à 1918. Je cite :

1630

«Une économie totalement autarcique qui n'aurait pas de transactions extérieures serait totalement indépendante, mais aussi au plan du commerce mondial ne serait nullement dominante; elle aurait réalisé, à l'égard du monde, une parfaite "insulation"».

1635

François Perroux, économiste français, 1903-1987.

Vous venez de prendre connaissance de mon identité, de mon vécu en terrain bien moins fertile que celui des basses-terres du Saint-Laurent, de mon engagement au plan environnemental, de mes alarmes relatives aux changements climatiques auxquels notre sort et celui des générations futures seront confrontés, de ma conviction que le Québec dispose de tous les atouts nécessaires pour que la nation entière vive dans des conditions environnementales viables.

1640

Je passe brièvement en revue maintenant les quatre (4) sections qui composent l'essentiel du mémoire que j'ai déposé.

1645

Le mémoire comporte quatre (4) parties. Dans la première partie, je présente quelques articles de presse, des études, des présentations touchant le gaz de schiste. Ces éléments sont présentés en thèmes. Ainsi, les informations sont puisées dans des sources québécoises et états-uniennes.

1650

Pourquoi des informations venues des États-Unis? Parce que nos voisins ont un long vécu en matière de gaz de schiste, avec des dizaines de milliers de forages. D'autre part, des centaines d'organisations s'opposent à la fracturation hydraulique. C'est donc un foyer d'informations incomparable qui dépasse tout ce qu'on peut trouver au Québec avec une trentaine de puits dont plusieurs n'ont pas été fracturés.

1655

Bien entendu, nos experts québécois sont en mesure de réaliser des analyses d'un niveau d'expertise auquel je ne peux prétendre. Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste regorge de compétences diverses au niveau universitaire.

1660

Parmi les thèmes que j'ai abordés très sommairement, la première partie du mémoire effleure la dépendance aux énergies fossiles, la dépression énergétique avec une carte géographique illustrant la localisation et l'état de soixante-trois mille (63 000) puits forés au États-Unis avec leur taux spécifique de dépression. Le gaz de schiste n'est pas un carburant pour le futur. La santé!

1665

Un rapport alarmant sur l'extraction du gaz de schiste, il nous vient d'ici, du Canada.

Au Texas, déménager ou mourir! La famille Parr gagne un dédommagement de trois millions de dollars (3 M\$), ça ne doit pas être sans raison.

1670

Pollution de puits par le méthane! Une étude du PNAS, Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America.

1675 L'ÉES avant le BAPE et la crainte de ses auteurs!

1680 La seconde partie du mémoire fait référence à un film d'animation «Sans lendemain» réalisé par Dermot O'Connor. Elle contient la transcription fidèle de la présentation du film en version française réalisée par une locutrice belge, madame Lamarche. Dans le mémoire, un hyperlien permet d'accéder au film d'animation.

1685 «Sans lendemain» est une des nombreuses adaptations en diverses langues du film d'animation «There's no tomorrow». Ce chef-d'œuvre, disponible sur YouTube et en DVD, interroge notre mode d'exploitation des énergies fossiles et des ressources naturelles, ses conséquences au niveau planétaire et l'impasse où nous mène notre modèle de croissance.

1690 «Sans lendemain» a été produit en 2012 par Incubate Pictures en association avec le Post Carbon Institute en 2012. En trente-cinq (35) minutes, sont abordées de manière très claire une série de problématiques liées à la croissance économique vues comme la mère de toutes les crises : la déplétion des combustibles fossiles et autres ressources non renouvelables, la destruction de l'environnement et de la biodiversité, le problème de la surpopulation et de la nourriture. L'absurdité du système économique actuel qui veut contraindre l'humanité à croître sans cesse, sinon ce sera la fin de tout.

1695 Le dernier chapitre du film présente diverses perspectives et solutions dont une relocalisation des activités humaines, une réduction de notre consommation, des changements d'habitudes, des recours à des énergies renouvelables.

1700 La troisième partie est un sous-ensemble d'une très belle présentation documentaire intitulée «L'invasion dans les basses-terres du Saint-Laurent», réalisée par Robert Desjardins Ph.D, membre du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste. Il est spécialiste des images aéroportées, ex-professeur de télédétection au département de géographie à l'UQAM.

1705 Au moyen de données numérisées, il a documenté diverses caractéristiques géologiques du territoire des zones d'occupation dans les basses-terres du Saint-Laurent.

1710 Se basant sur des faits observés dans le comté de Bradford, théâtre de l'extraction intensive des gaz de schiste, il a réalisé, par modélisation, des projections territoriales de l'extraction du gaz de schiste dans les terres agricoles et les boisés situés dans des zones particulièrement convoitées par les compagnies gazières détentrices de concessions d'exploration et d'exploitation du gaz et du pétrole de schiste.

Obligatoirement, les zones protégées, les berges du Saint-Laurent, les autres rivières, les espaces construits, urbanisés, les zones fangeuses, humides, protégées sont exclues des zones potentielles du forage.

1715

En fin de compte, ce seront les terres agricoles et les boisés qui subiront l'invasion de centaines de plateformes de forage, la création de voies d'accès pour le transport d'équipements, de matériaux, des quantités énormes d'eau. On trouvera également des stations de compression et de traitement du gaz après extraction, des bassins de stockage des eaux de fracturation avant et après fracturation.

1720

S'ajouteront entre les plateformes de forage et des gazoducs principaux au travers des prairies et des boisés des gazoducs locaux qui segmenteront les aires de production agricole et forceront de larges coupes d'arbres en plein milieu des boisés dont plus de quatre-vingt-dix pour cent (90 %) appartiennent à des particuliers.

1725

La quatrième partie du mémoire est simplement un ensemble de références et d'hyperliens se rapportant aux parties précédentes.

1730

Ceci complète ma présentation, je vous remercie de votre attention.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre présentation, monsieur Geuzaine.

1735

Est-ce que mes collègues ont des questions? Monsieur Haemmerli, je vous cède la parole.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous avez une longue section sur les énergies fossiles, sur l'énergie en général, et puis vous nous parlez du taux de retour énergétique de différentes formes d'énergies, puis vous élaborez, vous donnez des ordres de grandeur pour chacun.

1740

Puis pour le gaz de schiste, vous dites «son taux de retour est insuffisant et son prix de production trop élevé», mais vous nous laissez comme sur notre faim, parce que le taux de retour énergétique du gaz de schiste, je ne l'ai pas trouvé dans la section. Est-ce que c'est voulu?

1745

**PAR M. ALBERT GEUZAINÉ :**

Ah, ça doit être une omission. Il faudrait que je revérifie.

1750

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1755 OK. C'est parce qu'on en a un pour le gaz naturel, et je crois me rappeler que dans la documentation en général, on nous en donne effectivement un pour le gaz naturel, mais souvent sans préciser si c'est du conventionnel ou du gaz de schiste.

**PAR M. ALBERT GEUZAINÉ :**

1760 D'accord.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1765 Alors je voulais juste savoir si vous aviez un ordre de grandeur à proposer ou si cette omission-là était pour nous faire faire nos devoirs en quelque sorte.

**PAR M. ALBERT GEUZAINÉ :**

1770 C'est involontaire. Voulez-vous que je fasse les recherches et que je vous les communique?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1775 Bien, si vous avez un ordre de grandeur sorti de votre documentation, vous pouvez nous en faire part.

**PAR M. ALBERT GEUZAINÉ :**

D'accord.

1780 **PAR LE COMMISSAIRE :**

La Commission va faire son travail aussi.

**PAR M. ALBERT GEUZAINÉ :**

1785 Oui, d'accord.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1790 Merci.



**PAR LE PRÉSIDENT :**

1795           Merci monsieur Geuzaine de votre collaboration et de votre contribution aux travaux de la  
Commission.

---

**CONSEIL TRADITIONNEL KAIENKÉHA:KA**  
**ÉDITH MORA (traductrice)**

1800

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1805           Alors j'inviterais maintenant le Conseil traditionnel Kaienkéha:ka à venir nous présenter leur  
mémoire s'il vous plaît.

**PAR M. STUART MYIOW JR :**

1810           If you don't mind, if it's OK, we're gonna stand when we speak.

          First of all, we'd like to say thank you to everybody in this territory for receiving us and  
listening to us. And also to the panel and this process of the BAPE for giving the opportunity to be  
heard.

1815

*Si ça ne vous dérange pas, on va se tenir debout pour vous parler, et tout d'abord, on  
voudrait remercier les gens de ce territoire ici qui nous reçoivent ce soir. Et bien évidemment aux  
gens qui font partie de la commission du BAPE pour entendre les gens qui parlent ici.*

1820

          We're speaking to everybody, so I'm going to say that there are things that are most likely  
going to offend almost everybody. It is not the intent. If I had dirt on my face, and if you sat there  
and didn't say anything, that would not be right. So if you told me that I had dirt on my face, I should  
not be made at me because it is simply a fact.

1825

*On parle à tout le monde ici, alors je vais vous dire tout de suite qu'il y aurait des choses qui  
vont être dites, qui vont plus probablement offenser presque tout le monde ici. Et ça, évidemment,  
ce n'est pas l'intention. Si j'avais de la boue sur la face et vous étiez assis là devant moi puis vous  
ne me dites absolument rien, ça ne serait pas correct de votre part de ne pas me mentionner que  
j'ai de la boue sur la face. Alors, si vous me dites : « Eh, ta face est sale! » Moi, je ne devrais pas  
me fâcher avec vous parce que c'est tout simplement la vérité.*

1830

1835 Now, there are some facts that need to be pointed out about this entire process. It's too bad that our friend from Questerre Energy or the gentleman from Norway, it's too bad that he did not chose to stick around till the end to hear, because one of the things that we need to address is their presence.

1840 *Alors, il y a certains faits qui doivent être signalés par rapport au processus au complet. C'est dommage que notre ami de Questerre, la compagnie qui était ici, ils n'ont pas décidé de rester ici jusqu'à la fin.*

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1845 Je m'excuse. On ne commente pas les mémoires qui ont été présentés. Alors, nous sommes ici pour entendre l'opinion, votre opinion sur les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent et nous ne sommes pas dans un débat qui permet d'échanger ou de prendre position sur des assertions qui ont été faites par les autres interlocuteurs. Alors, nous sommes ici pour entendre votre point de vue et non pas pour débattre ou engager un débat contradictoire au regard de ce qui a déjà été exprimé.

1850 Alors, nous vous écoutons.

**PAR M. STUART MYIOW JR :**

1855 Yes. We heard you say that a while ago and I am not going to address anything that he said. It's about the process.

*Oui, on a entendu ça tantôt quand vous avez parlé et on ne va pas directement mentionner quelque chose que lui a parlé. C'est concernant le processus.*

1860 To start off with, we know that when we are talking about oil on any level, we are talking about a society that is addicted; so we're talking about an addiction. So for the purpose of understanding what I am going to say, I'll say: take away oil and replace it with crack, cocaine. Knowing that the society itself is addicted to this substance, when the society is talking about how it's going to deal with its addiction and how it's going to proceed, it should not have the supplier of that drug present; because what the end result is, it's all the people who have been inflicted with this process – I don't mean this BAPE process, I mean the process of the fracking – who are like the equivalent of raped victims. And to have the people present who represent that shale gas, it's like forcing a raped victim to sit in the same room with the rapist.

1870 *Tout d'abord, quand on parle du pétrole en général, on parle d'une société qui est addictive à ça. Alors, on parle d'addiction. Alors, juste pour le propos de ceci, on va dire : on va éliminer le mot « pétrole » et on va mettre de la cocaïne ou du crack. Et sachant que la société en général est*

1875 « addicte » à cette substance, quand la société parle de comment elle est « addicte » à ce produit et comment qu'elle va sortir de là, ça ne serait pas correct d'avoir celui qui fournit la drogue, présent; parce que le résultat de ça, c'est que tous les gens qui ont été affectés avec ce processus – je ne me réfère pas au processus du BAPE, je me réfère au processus de la fracturation – sont l'équivalent comme des victimes de viol. Et en ayant les personnes présentes qui représentent ces gaz de schiste là, c'est comme forcer quelqu'un qui a été victime de viol à s'asseoir avec son « victimaire » dans la même salle.

1880 Everything that is said by anybody who is in any corporation who has been fracking, anything that they have to say was to be said at the time of when they were applying for their permits to the government. So when we observe this, we see a process that is happening that the people are not in control of what is happening to them.

1885 *Tout ce qu'une compagnie qui veut faire de l'exploration de gaz de schiste avait à dire, ça aurait dû être dit quand ils demandaient la permission au gouvernement. Alors, quand on voit ceci, on se rend compte qu'il s'agit d'un processus duquel les gens ne sont pas en contrôle.*

1890 We have identified that in this world, especially here in Quebec, we know that there is so many things inflicting the land: nuclear power, shale gas, pipelines, so many other things that are happening to us; and yet, everything that happens to everybody, it's like we have no power to say anything or to stop it before it actually happens. It's only after the fact, like no.

1895 *On a identifié qu'ici, et spécifiquement au Québec, il y a tellement de choses qui sont en train d'être infligées au territoire – on parle du nucléaire, on parle du gaz de schiste, on parle de pipelines, du pétrole, de toutes sortes de choses – et tout ce qui nous arrive, c'est comme si on n'avait même pas le pouvoir, même pas d'en parler avant et c'est juste après le fait qu'on va en parler.*

1900 If the people continue to function within a way of thinking which means government that has gotten us into this environmental disaster that we are all facing, then we will not find any solution. We must think with something that is new. And one of the reasons why I was saying that it's too bad that the gentleman from Norway isn't here is what we need when we are looking at an energy corporation. We know we all need energy; so anybody in the energy field can present to us facts that will substantiate their position. But that is after we have entered the maze and we keep going deeper and deeper.

1910 *Si les gens continuent de penser dans une marque de référence qui est le gouvernement, qui nous a mis dans ce désastre environnemental dans lequel on se trouve toutes et tous, alors, on ne va pas trouver aucune solution. On doit penser avec quelque chose qui est nouveau. Et la*

1915 *raison pour laquelle je disais que le monsieur de la Norvège, il n'est plus avec nous et que c'est dommage qu'il n'est plus avec nous, c'est ce qu'on a besoin quand on regarde une corporation d'énergie. On le sait tous, on a tous besoin d'énergie; alors, n'importe qui qui se trouve justement dans le domaine de l'énergie va être capable de nous donner des faits qui vont donner de la substance pour argumenter en faveur de son secteur d'énergie. Mais ça, c'est après, une fois qu'on est rentré dans le labyrinthe et qu'on continue à aller plus loin et plus loin.*

1920 We need to have an energy company that will come out and say to the world and to their stockholders that the energy that we are using right now is a finite energy; its end is in our sites. But it means the destruction of us. So they must say to the people that we do not know where we are going to find a new energy, but we must sit with the people to discover what the energy will be, what the people will accept. If we stay within the parameters of thinking, then our knowledge of energy is limited to certain things like oil, nuclear, hydro, wind. And we are afraid to think beyond that, because we have experts who will tell us that we are limited to that.

1925

*On a besoin d'une compagnie d'énergie qui va venir dire au monde puis principalement à leurs investisseurs que l'énergie qu'on utilise en ce moment est une énergie « finite » et que la fin est à notre bout de nez. Mais ça veut dire la destruction de nous-mêmes. Alors, ils doivent dire aux gens qu'ils ne savent pas où ils vont trouver la nouvelle énergie, mais qu'ils doivent savoir avec les gens pour trouver comment qu'on va trouver de l'énergie. Si on reste dans les paramètres de pensée, alors nos paramètres en termes d'énergie restent limités; on va parler de pétrole, de l'Hydro, du gaz de schiste, c'est limité. Et on a peur de penser au-delà de ça parce qu'on a des experts qui vont nous dire qu'on est limité à ça.*

1930

1935 But if we can create something like nuclear power, if we can send spaceships to the moon, then we can go out into the wilderness of technology and find an energy that we are not yet aware of. The addicted society has become too comfortable in its addiction.

1940 *Mais si on peut créer quelque chose comme du pouvoir nucléaire et on peut envoyer des navettes spatiales à la lune, alors on peut aller dans le monde méconnu de la technologie puis trouver des technologies qu'on ne connaît pas encore. La société « addicte » est devenue très confortable dans son addiction.*

1945 Now, from within the parameters of the Two Row Wampum peace treaty that exists between the Kaienkéhaka people and the non-native people, we have identified years ago that the only place in this world that stands a chance of returning their humanity and getting control of their lives once again is here in Quebec. But the only way this can happen, is if the non-native people work with the native people. But the system itself has kept the people apart, separated.

1950

1955

*Maintenant, depuis les paramètres du traité de Wampum à deux voies, le traité de paix établi de la part des Kaïenkéhaka à tous les gens, on a établi depuis très longtemps que la seule place sur la planète où on a encore la chance et la capacité de prendre le contrôle de nos façons de faire, c'est ici au Québec. Et la seule façon que ça peut avoir lieu c'est si les autochtones travaillent avec les non autochtones. Mais le système lui-même, il s'est assuré de garder les gens séparés, divisés.*

1960

You may look at the native people and say that, well, we don't have any expertise in the field of energy. And I am proud to say that yes, there is no native people that have expertise in the destruction of our Mother Earth. We participate in it; we have no choice. But it's because that the true interaction between us is not there. I'm going to give you an example that possibly all of you are aware of and I'm referring to Highway 30.

1965

*Vous pouvez regarder les autochtones puis dire qu'on n'a aucune expérience dans le champ de l'énergie. Et je suis fier de dire que oui, effectivement, il n'y a pas d'autochtone qui a de l'expérience dans la destruction de notre mère Terre. On participe dans cette destruction-là, on n'a pas le choix. Mais c'est parce que la vraie interaction qui est supposée d'être entre nous n'est pas là. Et je vais vous donner un exemple duquel peut-être vous êtes au courant et c'est l'exemple de l'autoroute 30.*

1970

Now, a couple of years ago, Highway 30 as you probably are all aware was scheduled to go down Route 132 right to the Mercier bridge. But the Quebec Government chose to make a deal with the elected Indian Act Band Council of Kahnawake; and the mayor of Kahnawake, Mike Delisle, made a special agreement with the Province of Quebec, one that has not been revealed to you and has not been revealed to the people of Kahnawake. But what it did is it undermined Quebec law and it undermined my law. Which, the deal permitted the Province of Quebec to put a highway through green space which they weren't otherwise allowed to do.

1975

1980

*Comme vous le savez peut-être, l'autoroute 30 était supposée d'aller de l'autoroute 132 jusqu'au pont Mercier. Mais le gouvernement du Québec a décidé de faire une négociation avec le Conseil de bande élu de la bande de Kahnawake, et le maire de Kahnawake, Mike Delisle, a fait un accord spécial avec la province de Québec, qui n'a pas été révélée à vous ni aux gens de Kahnawake. Et ce que ça a fait, c'est que ça a endommagé les Québécois et ça a endommagé ma loi. Et comme ça, le gouvernement du Québec a eu une négociation qui leur a permis de passer une autoroute où il y avait des espaces verts qu'autrement, ils n'auraient pas pu avoir.*

1985

So what I'm showing you here is that by the government recognizing the puppet regime within the native people, it undermines the native people and it undermines Québécois. But if the true identity was recognized, then you would have the true sentiment of the native people. And

1990 that sentiment is, as of April 2009, that we made a plea to the world, we identified that the health of our Mother Earth had reached emergency status.

1995 *Alors, ce que je vous montre ici c'est que quand le gouvernement reconnaît le gouvernement marionnette du Conseil de bande, ça affecte les autochtones et aussi les Québécois. Mais si la vraie interaction était là, là, vous auriez le vrai sentiment des autochtones. Et ce sentiment-là est, depuis avril 2009, on a fait un mont (sic) au monde et on a identifié que la santé de notre mère Terre avait atteint un degré d'urgence.*

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2000 Alors, excusez-moi, vous arrivez au terme du délai de votre présentation, alors je vous demanderais de conclure, s'il vous plaît.

**PAR M. STUART MYIOW JR :**

2005 And so, from that time, we've identified that if we went any further with the destruction of our Mother Earth, this would be the equivalent of us killing our own mother when she is in the emergency room of the hospital.

2010 *Et depuis ce temps-là, on a identifié que si on continuait un pas de plus avec la destruction de notre Mère Terre, ce serait l'équivalent de tuer notre mère quand elle est dans l'habitation d'urgence à l'hôpital.*

2015 So when it comes to shale gas fracking, we know that it is at a higher rate than what it was in 2009, so that cannot be permitted. If we know that every time we take a knife and we slice our wrists, we know that eventually one of those slices will be the one that kills us. And so what I'll leave off saying is that by going further down the path of accepting the status quo of energy, we are killing ourselves, our children; and so that means that if we have common sense, that we must stop our actions.

2020 *Alors, en ce qui concerne la fracturation de gaz de schiste, nous savons qu'on est aujourd'hui à un taux plus élevé de ce que c'était en 2009, alors ça ne peut pas être permis. Si on sait qu'à chaque fois qu'on va prendre un couteau et on va couper nos poignets, on sait qu'éventuellement, une de ces coupures va être celle qui va nous tuer. Alors, ce que je vais finir par dire c'est que si on continue en allant plus loin sur le chemin d'accepter le statu quo de l'énergie, on est en train de nous tuer nous-mêmes, nos enfants; et ça veut dire que si on a du sens, du gros bon sens, on doit arrêter nos actions.*

2025

2030 And so we call upon the Two Row Wampum and we cite to all of you that it is time to stop  
this type of behaviour; and a simple statement like that, of course, will leave bigger questions. But  
what it implies and what I will leave off with is that the questions are there within the Two Row  
Wampum when your society recognizes the true identity of the native people here; because it is  
these people, the true native identity, that sentiment that represents the land. And that sentiment  
says to you that like my father always says: "If you love your children, if you want to be around to  
2035 love your grand-children, then this type of behaviour of allowing of permitting the shale gas  
fracking has to stop completely.

2040 *Et, alors, on fait appel au Wampum à deux voies et on cite pour vous toutes et tous qu'il est  
temps qu'on arrête d'avoir ce type de comportement. Et, bien sûr, quelque chose dit comme ça,  
ça laisse juste plus de questions. Et ce que ça implique c'est que les questions vont être là en  
interaction quand votre société reconnaît l'interaction qui appartient au traité de Wampum à deux  
voies, parce que c'est la vraie identité autochtone qui représente le sentiment de la terre. Et ce  
sentiment vous dit, comme mon père dit toujours : « Si vous aimez vos enfants, si vous voulez  
être là pour aimer vos petits-enfants, alors ce type de comportement de permettre la fracturation  
2045 du gaz de schiste doit complètement arrêter.*

And there is no place else in this world, like we said, other than Quebec that has the power  
to stand up and exercise our humanity together. So now, we'll go. Merci beaucoup!

2050 *Et il n'y a pas d'autres places qu'ici au Québec que nous avons la capacité de se lever  
debout puis exercer cette capacité ensemble.*

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2055 Alors, je pense qu'on doit conclure s'il vous plaît. Alors, c'est terminé pour la présentation.  
Avant que vous ne quittiez, j'aimerais que vous vous présentiez pour les besoins de transcription,  
s'il vous plaît.

**PAR M. STUART MYIOW JR :**

2060 Okay. My name is Stuart Myiow, I'm a Wolf Clan representative within the Mohawk  
Traditional Council. My father, his name is Stuart Myiow also, he is a Bear Clan representative in  
the Mohawk Traditional Council. We are joined tonight by Mr. Stone Iwaasa, he is a special liaison  
for the Two Row Wampum between our two societies and also is Miss Edith Mora-Castelan and  
2065 she is, the same thing, a Two Row Wampum special... like mediator.

2070 So we thank you for the time. We appreciate the patience of everybody here tonight and we know that the statement that is made is beyond what most people can really wrap their minds around.

*Merci pour le temps, merci pour la patience et pour l'écoute et on sait que ce qui a été dit, c'est comme beaucoup pour ce que ça peut être pour une première fois.*

2075 There is a written document that we have to give also and Mr. Stone Iwaasa could hand that later. So merci beaucoup.

*Il y a un document écrit qu'on doit vous donner et monsieur Stone Iwaasa va vous donner.*

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2080 Merci beaucoup.

**PAR Mme FRANCE MERCILLE :**

2085 Est-ce qu'on pourrait avoir une parole dans votre langue (inaudible)?

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2090 Merci de votre contribution aux travaux. Ça va, écoutez. Nous, ici – est-ce qu'on a des questions? On n'a pas de question. Alors, on vous remercie de votre présentation.

**PAR Mme ÉDITH MORA :**

2095 Oui, Madame a demandé si monsieur Myiow pouvait mentionner quelques mots en Kaienkéhaka, dans la langue pour finir la présentation.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2100 Alors, brièvement, s'il vous plaît.

**PAR Mme ÉDITH MORA :**

If you could say a closing in Kaienkéhaka.



2105 **PAR M. STUART MYIOW (PÈRE) : \*\*\***

S'adresse aux participants en Kaienkéhaka.

2110 **PAR M. STUART MYIOW JR :**

Okay, just to give a fast translation of that so that you know what was said. As always, we have to give our thanks and acknowledge the female entity so that acknowledges our mother and we give thanks that our mother is still strong and healthy and that includes giving thanks once again for all the women, because it is the women that bring the love into this world and bring the familiness to our people and it was identified that we must hear their voice, so that the women who in loving and caring and taking care of the children so that it's their voice that is heard.

2115 *Une petite traduction vite de ce qui a été dit: on remercie toujours l'entité féminine et alors, on souhaite que notre mère va toujours être en santé. Et ça inclut de remercier toutes les femmes parce que c'est les femmes qui sont les mères puis qui donnent tout l'amour à ce monde. Et on doit entendre leurs voix, afin que quand c'est les femmes qui parlent, c'est elles qui prennent soin des enfants, et alors que ce soit leur voix qui est entendue.*

2120 *And it was identified that there is, as it was seen here, that there is a lot of lack of clarity. And so it was asked to take that away from the people's minds so that we can see straight. And that it was said to everybody that is here tonight and whoever hears from here, that they listen with their minds open and it was said that we take this home with us, and that this be shared with as many people as possible.*

2130 *Et ça a été dit qu'il y a ici un manqué de clarté. Alors, ça a été demandé d'enlever ça des esprits des gens, afin qu'on puisse voir clair. Et que tout le monde qui est ici ce soir et qui va entendre ceci, qu'ils entendent avec leur esprit ouvert et on prend ceci avec nous à la maison, et ça va être partagé avec le plus de monde possible.*

2135 And, of course, good health to everybody that is here and we said merci beaucoup!

*Et, bien sûr, de la bonne santé à tout le monde ici et merci beaucoup.*

2140 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup! Merci de votre contribution aux travaux de la Commission.

---

2145

## **DROIT DE RECTIFICATION**

### **PAR LE PRÉSIDENT :**

2150

Alors c'est la fin des présentations pour ce soir. Toutefois, il y a une personne qui s'est inscrite pour un rectificatif.

Alors monsieur Jacques Tétreault s'il vous plaît.

2155

Je vous rappellerai, monsieur Tétreault, qu'un rectificatif doit être bref, concis et qui porte sur un fait. Nous vous écoutons.

### **PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

2160

Bonsoir monsieur le Président, madame, monsieur le Commissaire. C'est très bref.

C'est dans la présentation qui a été faite de la part de Questerre Energy. Quand on parlait de leurs travaux qu'ils ont faits en Norvège, simplement rectifier le fait qu'en Norvège, les forages offshore ne sont pas dans le schiste. C'est simplement ça.

2165

C'est qu'on fait souvent la comparaison avec la Norvège et le Québec sans spécifier que ce n'est pas du schiste.

### **PAR LE PRÉSIDENT :**

2170

Monsieur Tétreault, je vous remercie beaucoup, nous allons vous entendre dans votre mémoire dans les prochaines séances.

2175

---

## **MOT DE LA FIN**

### **PAR LE PRÉSIDENT :**

2180

Alors je vous remercie de l'attention que vous avez portée aux travaux de la Commission, aux personnes qui ont participé, à votre contribution quant à nos travaux.

La séance est maintenant levée et les travaux recommenceront demain après-midi à treize heures (13 h) pour la présentation de nouveaux mémoires.

2185

Je vous remercie beaucoup.

---

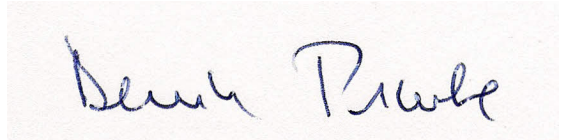
SÉANCE AJOURNÉE AU 3 JUIN 2014 À TREIZE HEURES (13 H)

2190

---

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2195

A handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx". The signature is written in a cursive style and is placed on a light-colored rectangular background.

DENISE PROULX, s.o.